



ETSN

Ecole de Thérapeutes
en Santé Naturelle

Harmony Attitude - Santé - Bien-Être

Charte éthique

Harmony Attitude asbl, Ecole de Thérapeutes en Santé Naturelle (ETSN), a pour vocation de former à des matières et techniques autour de la santé naturelle et du bien-être, mais aussi de véhiculer, soutenir et promouvoir des valeurs de respect et de responsabilité.

Tout formateur et étudiant s'engage à adhérer à la Charte éthique de ETSN durant toute la durée de leur présence chez ETSN.

Ils sont aussi invités à se l'approprier en dehors de l'école, dans leur pratique future de thérapeute.

Principes de base de la charte éthique

- ETSN proscrit toute attitude violente, discriminatoire ou ambiguë ainsi que tout propos racistes, religieux, politiques, fanatiques, sectaires ou non respectueux des droits des êtres vivants et des libertés individuelles.
- La pédagogie mise en œuvre par ETSN privilégie la confiance et le respect de chacun, tant les formateurs que les stagiaires s'y conforment et adoptent un comportement propice au bon déroulement des formations.
- Les cours peuvent être un lieu d'échange/de partage sur des questions personnelles. Les formateurs s'engagent à être attentif au respect que les étudiants se témoignent individuellement et mutuellement et aux limites de chacun.
Il est demandé aux formateurs et aux élèves de garder ces échanges confidentiels, et de n'en faire en aucun cas état en dehors des cours.
- Tous les thérapeutes formés chez ETSN établiront avec leurs clients une relation basée sur le respect mutuel, l'honnêteté et l'intégrité. Ces valeurs se manifestent notamment par le non-jugement, le thérapeute fera donc preuve de sensibilité et d'ouverture en matière de culture, de classe, de race, de genre, de religion, de handicap, d'orientation sexuelle, ...
- Le thérapeute s'abstiendra de tout diagnostic médical ou d'interférence à la prescription d'un traitement médical en cours.
Il enverra son client vers un thérapeute spécialisé par rapport à toute demande sortant de son champ de compétence.
- Toute forme de prosélytisme, démarchage ou publicité est proscrite au sein de l'école.